

**Allocution de**  
**Dr. L'Honorable Renganaden Padayachy,**  
**Ministre des finances, de la planification économique et du développement**

171ème Assemblée Générale annuelle  
de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice

Jeudi 23 juillet 2020  
Labourdonnais Waterfront Hotel, Port-Louis

\*\*\*

**Honorable Nandcoomar BODHA, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et du Commerce International**

**Honorable Soomilduth BHOLAH, Ministre du Développement industriel, des Petites et Moyennes Entreprises et des Coopératives**

**Honorable Yogida SAWMYNADEN, Ministre du Commerce et de la Protection du Consommateur**

Membres du corps diplomatique et consuls honoraires,

Représentants des corps étatiques et parapublics,

Messieurs le Président et Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice

Membres du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice

Représentants du secteur privé

Amis de la presse

**Mesdames et Messieurs,**

**Bonjour,**

C'est un immense plaisir d'être parmi vous à l'occasion de la 171<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice.

La MCCI est une institution que je connais bien.

Je sais sa valeur et la qualité de ses membres.

Il ne fait aucun doute que la Chambre a joué, au fil des années, un rôle important dans le développement économique du pays.

Travaillant de concert avec les autorités compétentes, la MCCI s'est engagée dans un dialogue public-privé que je souhaite aujourd'hui saluer.

Cet échange permanent avec les représentants des opérateurs du privé est un pilier sur lequel l'action gouvernementale peut compter.

La pandémie de la Covid-19 a bien montré en quoi la confiance du secteur privé est essentielle à l'implémentation efficace et ordonnée des politiques publiques.

Dans le contexte difficile des derniers mois, le Gouvernement a clairement montré sa détermination à toute épreuve à soutenir la vie économique du pays au travers d'aides à destination des entreprises, des salariés, des indépendants et du public en général.

L'accueil favorable au regard de l'ensemble des mesures introduites dès le mois de mars 2020, symbolise la **reconnaissance** de notre **faculté** à formuler des réponses concrètes à des problèmes **complexes**.

J'ai eu l'occasion de le dire plusieurs fois, le Gouvernement a agi avec la même énergie pour protéger la santé de nos concitoyens, que pour maintenir la capacité de production de notre pays en protégeant l'emploi.

Tout a été fait, et continue d'être fait dans ce sens.

C'est un engagement que nous avons pris, et que nous honorons chaque jour un peu plus.

**Mesdames et Messieurs,**

Il y avait le monde d'avant, nous construisons **aujourd'hui** et ensemble le monde d'après.

Un monde que nous voulons inclusif, durable, et souverain.

Plus que jamais, le Gouvernement est tourné vers le développement de l'écosystème des affaires à Maurice.

Le Budget 2020-2021 en est la preuve.

C'est presque devenu un lieu commun, mais il ne fait aucun doute que la période budgétaire s'est inscrite dans un contexte international et local inédit.

La crise a joué le rôle d'accélérateur dans la prise de toutes nos décisions.

Je parlais de souveraineté il y a quelques instants.

Il est important de préciser que cette souveraineté s'établit à deux niveaux.

Bien entendu, il s'agit de notre indépendance économique, mais pas que.

Il est aussi question de **souveraineté** en termes d'action publique.

Au lieu de nous voir **imposer** des réformes à mettre en place par les organisations internationales, nous avons, je dois le dire clairement, **pris le taureau par les cornes**.

Être proactif, pour le bénéfice de tous les mauriciens d'aujourd'hui et de demain.

Voilà ce qui m'importe en tant que Ministre des Finances, de la Planification économique et du Développement.

Le *Business as Usual* n'étant plus une option, le Gouvernement a eu à dégager des priorités. Et c'est en cela que la période actuelle pourrait être comprise comme une **possibilité** à saisir pour accélérer notre transition.

Si l'objectif est le même, celui d'un développement socio-économique robuste, inclusif et durable, le **tracé** est lui quelque peu différent.

Nous composons avec cette réalité, sans pour autant nous éloigner de notre but.

La vision du Gouvernement est claire et inchangée.

Il s'agit de donner à Maurice les ressources nécessaires pour rebondir, insuffler une nouvelle dynamique et garantir plus d'équité.

Pour y parvenir, nous avons affecté plus de **100 milliards de roupies** au Plan de Relance de l'Investissement et de l'Économie.

La fin est bien entendu d'accompagner la reprise des secteurs traditionnels de notre économie, mais aussi de faciliter la diversification et l'émergence de nouveaux **pans** d'activité.

En tant qu'État bienveillant et pragmatique, nous avons ouvert la voie à une Nouvelle Normalité.

Celle de l'Économie de la Vie, sans pour autant mettre en danger nos finances publiques.

Les efforts déployés pour faire de l'exercice budgétaire 2020-21 un Budget **EN EQUILIBRE**, témoigne de notre approche responsable.

**Mesdames et Messieurs,**

Grace à la gestion pro-active et efficiente de la crise sanitaire, le sentiment de confiance règne désormais dans le pays.

Il nous faut bâtir sur cette confiance, et cela se fera par le truchement de notre stratégie de relance.

Concrètement, cela veut dire que nous nous **recentrons** sur l'essentiel sans compromettre les fondements de notre société.

Nous encourageons nos entreprises et nos forces vives à un retour à la production stratégique afin de tendre vers **l'auto-suffisance**.

Pour ce faire, le Gouvernement a mis en place des mesures fiscales et structurelles incitatives fortes.

A cet égard, nous misons sur les secteurs clés que sont la construction, l'agro-alimentaire, le secteur manufacturier ainsi que la pharmaceutique pour être les moteurs d'une économie souveraine et résiliente.

Permettez-moi d'étayer mes propos avec quelques exemples précis.

En premier lieu, la construction jouera un rôle essentiel dans notre processus de reprise d'activités.

En ces temps de crise, l'investissement public doit être mobilisé.

C'est à cet effet que nous avons annoncé la construction de 12 000 logements sociaux.

Pour l'agriculture, nous souhaitons privilégier les circuits courts, la traçabilité des produits et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement.

C'est ainsi que nous concevons l'auto-suffisance alimentaire.

Cela sera notamment fait par la mise en place d'un mécanisme de garantie des prix pour l'ensemble de la production de fruits et légumes au titre du National Agri-Food Development Programme.

Du côté de l'économie océanique, l'introduction d'un régime fiscal incitatif vise à encourager les projets de **pisciculture** sur le territoire national.

Par ailleurs, l'industrie manufacturière doit être reconsidérée comme un pilier stratégique du développement économique de notre pays.

Comme partout dans le monde, il existe aujourd'hui un besoin pressant pour Maurice d'intégrer le secteur industriel, qu'il soit orienté vers le marché intérieur ou vers l'exportation, dans la valeur ajoutée économique globale et locale.

En vertu de cette Nouvelle Normalité, nous devons travailler au renforcement de notre base industrielle.

Il nous faut actionner tous les leviers économiques **nécessaires** pour soutenir et stimuler les industries stratégiques dans un effort de relance économique.

A cet effet, nous prôtons une politique du « Buy Mauritian » avec, entre autres, des espaces alloués exclusivement aux produits fabriqués localement et des marges **préférentielles** pour les entreprises mauriciennes dans le cadre des projets publics.

Enfin, du côté de la **pharmaceutique**, le Medical Products Regulatory Authority Bill permettra d'encadrer la production de médicaments à Maurice en conformité avec les standards internationaux.

Au regard de ces différentes initiatives, vous conviendrez que les objectifs que nous nous fixons sont ambitieux.

Cela étant dit, je peux vous assurer que nous avons les moyens et les compétences d'y arriver.

Beaucoup d'entre vous ont d'ailleurs déjà démontré leur capacité à s'adapter et à se réinventer face aux chocs externes que le pays a connu depuis son indépendance.

**Mesdames et Messieurs,**

Une autre des réformes majeures que le Gouvernement a engagées concerne la politique d'ouverture de Maurice.

Notre démographie est l'une des principales difficultés structurelles auxquelles nous sommes confrontés.

Disons-le sans **euphémisme**, si rien n'est fait, la population de Maurice continuera à diminuer.

En 2019, le taux de fécondité a d'ailleurs chuté à un niveau jamais atteint, inférieur à 1,3 enfant par femme.

À ce rythme, nous serons un pays de moins de 900 000 habitants d'ici 2050.

Cette situation est tout simplement insoutenable pour notre économie.

Je sais que c'est un sujet que la MCCI porte depuis plusieurs années.

En réponse à cet enjeu de taille, il n'y a pas d'autre alternative que de s'ouvrir davantage aux expatriés pour qu'ils puissent investir, travailler, vivre et prendre leur retraite à Maurice.

Il convient de construire une base nationale solide et un marché captif pour nos opérateurs économiques.

**Mesdames et Messieurs,**

Afin d'encourager l'émergence de nouveaux secteurs d'activité, le Gouvernement s'évertue à créer les conditions d'un écosystème favorable à l'innovation.

A ce titre, l'économie de la donnée revêt une place importante dans notre plan d'action.

Cette démarche n'est pas nouvelle, elle est au cœur de la vision portée par notre Premier Ministre.

Ainsi, le Gouvernement a, au cours des dernières années, défini un certain nombre de politiques publiques visant à encourager l'innovation et l'investissement dans le secteur de la Recherche et du Développement.

L'Innovation Box Regime et la double déduction fiscale sur les dépenses de R&D en sont les manifestations concrètes.

Au travers du Budget 2020-2021, nous avons fait un pas de plus et avons annoncé la création d'un Parc technologique de données de pointe à Côte d'Or.

Ce Parc, basé sur le savoir et les compétences, se composera de pas moins de 12 centres d'expertises spécialisées.

Il posera les fondations d'une économie de la donnée et créera l'écosystème adéquate pour accélérer, à Maurice et au bénéfice de la région, le processus d'innovation, de l'idée à la création.

Nous avons également introduit un mécanisme de double déduction pour l'acquisition de brevets et de franchises et pour les coûts des certifications aux normes internationales.

**Mesdames et Messieurs,**

Notre capacité à investir dans les idées et les talents s'impose comme la clé de voute de notre compétitivité.

A cet égard, les opérateurs du privé ont un rôle essentiel à jouer.

C'est pour cela que le Gouvernement s'est engagé à maintenir une fiscalité attractive sur les entreprises.

En fait, Maurice possède l'un des régimes d'imposition des sociétés les plus compétitifs au monde.

Selon l'OCDE, avec un taux de taxation maximum établi à 15 %, Maurice fait partie des 20 pays qui ont un taux d'imposition sur le revenu des sociétés les plus bas au monde.

Pour rappel, en France et aux Seychelles, le taux est de plus de 33 %.

En Australie, au Sénégal et en Allemagne de 30 %,

En Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, il est de 28 %.

Au Luxembourg de 27 %,

En Inde de plus de 25 %

Aux États-Unis de 21 % et au Royaume-Uni de 19 %.

Saviez-vous que le taux moyen mondial de l'impôt sur les sociétés, mesuré dans 176 juridictions, est de 24,2 % ?

L'Europe a le taux moyen régional le plus bas, à 20,27 %, tandis que l'Afrique a le taux moyen régional le plus élevé, à 28,45 %.

Nous sommes clairement une nation qui facilite la conduite des affaires, d'où notre classement dans le Ease of Doing Business.

Maurice est l'un des rares pays au monde où la création d'une entreprise, et le démarrage des opérations prend moins de 2 heures.

Nous avons déjà levé un grand nombre d'obstacles et sommes déterminés à continuer sur cette lancée.

Dans le Budget 2020-2021, nous avons mis l'accent sur la digitalisation et la rationalisation des services gouvernementaux destinés aux entreprises.

Nous réduisons également le coût des activités commerciales pour les entreprises, en particulier à l'exportation.

A ce titre, pour chaque conteneur exporté de Maurice, il y avait auparavant quelque 450 USD de frais administratifs - que ce soit au niveau du port ou de la manutention des services de fret.

En renonçant à ces coûts, le Gouvernement garantit une diminution du coût des activités d'exportation et ainsi améliore la compétitivité des entreprises mauriciennes.

Comme vous en conviendrez, l'environnement des affaires à Maurice se perfectionne continuellement.

C'est l'une de nos forces, d'ailleurs reconnue par les plus hautes instances internationales.

Preuve s'il en est, année après année, le rang de Maurice dans le classement Doing Business de la Banque Mondiale n'a de cesse de s'améliorer.

Occupant la 20<sup>ème</sup> position en 2019, Maurice se positionne aujourd'hui à la 13<sup>ème</sup> place.

Il n'y a pas si longtemps, en 2016, Maurice se classait à la 49<sup>ème</sup> position.

Rendez-vous compte du travail accompli par ce Gouvernement en 5 ans à peine.

L'objectif est clairement de rentrer dans le Top 10 dans les prochaines années.

Vous pouvez compter sur le Gouvernement pour continuer inlassablement de mettre en place les réformes nécessaires à cet effet.

Gagner en compétitivité est un travail de long-terme, nous sommes déterminés à poursuivre ce chantier et à redoubler d'énergie partout où cela sera nécessaire.

**Mesdames et Messieurs,**

Puisque nous parlons d'attractivité, je me saisis de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui pour rassurer la communauté des affaires sur le fait que notre politique de fiscalité sur les entreprises fait partie intégrante de notre stratégie de développement économiques.

L'impôt sur les sociétés restera compétitif, et nous maintiendrons une fiscalité très légère sur la production.

**Mesdames et Messieurs,**

Les effets de la pandémie de la Covid-19 ont conduit le Gouvernement à apporter plus de 15 milliards de roupies d'aide directe aux entreprises et aux individus, soit plus de 3 % du PIB.

En parallèle de ces dépenses accrues, la contraction du PIB a entraîné une importante baisse des recettes fiscales.

Ainsi, pour apporter plus d'efficacité à notre économie, la politique fiscale doit être pensée sous le prisme budgétaire mais aussi socio-économique.

Il est évident qu'une politique fiscale injuste induit des conséquences néfastes sur l'ensemble de l'économie.

C'est précisément ce que nous avons refusé de faire en maintenant le taux de la TVA. Car augmenter cette taxe indirecte aurait eu pour résultat la baisse drastique de la consommation domestique.

En effet, nous savons qu'une baisse d'un point de pourcentage des dépenses de consommation a un impact négatif direct de 0,56 % sur le taux de croissance du PIB.

Nous ne pouvons pas, en connaissance de cause, prendre de telles mesures.

Cela aurait été contre-productif et aurait affecté davantage notre économie.

Pour s'en prémunir, le Gouvernement a fait le choix d'engager des réformes importantes pour introduire plus de progressivité et de solidarité dans notre régime fiscal.

### **Mesdames et Messieurs,**

Grace à notre stratégie de redistribution équitable des richesses, nous avons réussi le pari de faire bénéficier du développement économique au plus grand nombre.

Dans le programme gouvernemental, nous avons formellement énoncé notre objectif de devenir une économie à haut revenu, innovante, durable et inclusive.

C'est d'ailleurs le cœur de la vision que nous portons avec tant de convictions.

Comme vous n'êtes pas sans savoir, Maurice était depuis 1992 classé par la Banque Mondiale dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur.

28 ans plus tard, Maurice fait son entrée dans la catégorie des économies à revenu élevé.

Ce n'est pas un mince exploit.

C'est le résultat de la politique économique prônée par le Premier Ministre et portée par les efforts de la population mauricienne pour accélérer notre développement.

Bien sûr, les effets de la pandémie de la Covid-19 peuvent temporairement avoir un impact sur notre classification comme économie à haut revenu, mais nous sommes aujourd'hui, et plus que jamais, sur la bonne voie.

Devenir une économie à haut revenu signifie que notre pays devra s'adapter à de nouvelles réalités.

Notre détermination est cependant claire.

Nous ne voulons pas seulement être une économie à hauts revenus, mais aussi une économie inclusive et durable.

### **Mesdames et Messieurs,**

Les institutions locales et internationales ont non seulement salué nos efforts pour gérer les conséquences de la crise et ont également accueilli favorablement les dispositions du Budget 2020-2021.

Au niveau local, qu'il s'agisse de la première banque commerciale mauricienne - la MCB - ou de la plus grande agence de notation de crédit au monde - Moody's - toutes deux entrevoient un rebond de plus de 7 % de la croissance du PIB l'année prochaine pour notre économie.

Pour conclure, je lance un appel aux entrepreneurs pour saisir l'ensemble des mesures et opportunités mises à leur disposition pour aborder la prochaine étape de notre développement économique.

Et je citerais Albert Camus : **“Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse.”**

Merci de votre attention.

\*\*\*